

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

<u>Présents</u>: Isabelle SOIRAT, Nicolas CONTENT, Christian TRESTARD, Ghislaine ROGER, Fabienne FOURICQUET, Karine LORANT, Anne STORELLI, Manon CASTEUBLE, Jean-Marc

FOURICQUET, Leslie GROISIL, Marina HARDOUIN, Jack MENAGE

<u>Absents avec procuration</u>: Benoît GENAY procuration à Nicolas CONTENT

Fabien GILLES procuration à Isabelle SOIRAT

Benoît CHARTÉ procuration à Jean-Marc FOURICQUET

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine ROGER

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 Août 2021 à l'unanimité.

#### **DELIBERATIONS**

# Installation des nouveaux conseillers municipaux

Installation des nouveaux conseillers municipaux suite à l'élection municipale partielle complémentaire du 19 septembre 2021 :

Madame Manon CASTEUBLE / Monsieur Jean-Marc FOURICQUET

#### Madame Leslie GROISIL / Madame Marina HARDOUIN / Monsieur Jack MENAGE

Lecture de la charte de l'élu local et remise d'un exemplaire à chacun des nouveaux conseillers municipaux. L'ensemble du conseil leur souhaite la bienvenue.

En complément, Madame la maire indique qu'un recours auprès du tribunal administratif à été déposé par la préfecture pour erreur d'interprétation des votes. Dans l'attente de sa décision les nouveaux conseillers sont considérés comme élus et peuvent exercer leur fonction.

# **Election nouvel adjoint**

A l'unanimité, le conseil municipal, décide de maintenir à 4 le nombre des adjoints, de remonter les rangs des adjoints en poste et d'élire à bulletins secrets, au poste de 4ème Adjoint Monsieur Christian TRESTARD.

<u>Indemnités de Fonction</u> octroyées à l'unanimité au 4ème Adjoint conformément à la délibération N° 29-2020 du 5 juin 2020.

### Désignation des membres des commissions municipales

(Uniquement composées d'élus)

Commission Finances			
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal	
Mme Isabelle SOIRAT	Fabien GILLES	Benoît GENAY	
		Jack MENAGE	
		Nicolas CONTENT	
		Anne STORELLI	

ommission Appel d'offres			
Président	Titulaires	Suppléants	
Mme Isabelle SOIRAT	Jack MENAGE	Anne STORELLI	
	Fabien GILLES	Karine LORANT	
	Nicolas CONTENT	Benoît GENAY	

Commission Communication / Accueil		
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal
		Marina HARDOUIN
Mme Isabelle SOIRAT	Jean-Marc FOURICQUET	Benoît CHARTÉ
		Christian TRESTARD

Commission Vie scolaire			
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal	
		Karine LORANT	
Mme Isabelle SOIRAT	Nicolas CONTENT	Leslie GROISIL	

Commission Urbanisme/aménagement				
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal		
		Fabienne FOURICQUET		
Mme Isabelle SOIRAT	Benoît GENAY	Anne STORELLI		
		Christian TRESTARD		
		Manon CASTEUBLE		

### **COMITES CONSULTATIFS** (ouvert aux habitants)

Du fait de la crise sanitaire, les comités consultatifs se sont peu réunis et devront être relancés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité, décide de fusionner le Comité consultatif Vie Associative-Sport-Culture avec la Commission liens intergénérationnels qui sera présidée par Christian TRESTARD et complétée par Jack MENAGE et Ghislaine ROGER en tant qu'élus.

La composition des comités consultatifs Qualité de Vie/Environnement et Patrimoine Bâti/chemins sera réexaminée lors du prochain conseil municipal.

**<u>DESIGNATIONS</u>** de représentants de la commune dans diverses instances

- ATD (Agence Technique Départementale) Fabienne FOURICQUET suppléante de Benoit GENAY
- SIVOS d'AVERDON-CHAMPIGNY-EN-BEAUCE-MAROLLES : Jean-Marc FOURICQUET
- PAYS DES CHATEAUX : Titulaire Marina HARDOUIN Suppléante Fabienne FOURICQUET

COMPTE-RENDU CM 01/10/20212

• SIDELC: Titulaire Jack MENAGE, suppléante Ghislaine ROGER.

:

### **CARREFOUR DE LA CROIX**

Autorisation donnée à l'unanimité à Madame la Maire pour solliciter une subvention à la Région Centre Val de Loire.

### **CREATION D'UN EMPLOI**: CUI Contrat Unique d'Insertion

A l'unanimité le conseil municipal valide l'embauche d'un jeune à temps complet pour 12 mois au poste d'Adjoint Technique Polyvalent en contrat aidé avec une prise en charge du salaire par l'Etat de 65 % sur 30 heures hebdomadaires.

<u>DIA</u> (Déclaration d'Intention d'Aliéner) le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles D3 /D448/C559/C561

# **BUDGET PRIMITIF 2021** – Décision modificative (DM N°5)

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative suivante - section d'investissement :

Opération 100 – article 2152 – installation de voirie - 14 060.00 €

Opération 185 – article 2183 – Matériel bureau et informatique + 14 060.00 €

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Eglise : réparation et peinture des portes effectuées
- 5 nouvelles cavurnes ont été installées au cimetière
- Le toboggan « fourmi » et 2 jeux à ressort seront posés courant octobre 2021
- Les vitrines d'affichage extérieur et les bacs à fleurs à réserve d'eau sont arrivés
- Les panneaux de basket sont également arrivés, un devis pour la pose est en attente
- Elagage des arbres prévus notamment sur la place de l'église
- Les Barnums sont arrivés et testés (x2)
- Plusieurs fuites d'eau ont eu lieu sur la Commune, elles sont résolues Dératisation à Villemalard réalisée suite à la demande d'habitants
- Grand succès de la Journée du Patrimoine : salle du conseil municipal, Eglise et Musée des Pompiers très appréciés Merci à tous les bénévoles
- Concert cantates de BACH le 22/05/2022 dans le cadre de Festillésime (Conseil Départemental) dans l'église avec autorisation du Prêtre
- Halloween : le 31 octobre 2021
- Après-midi goûter des anciens : le 18 novembre 2021 à 14h00

**QUESTION** au sujet des sapins de Noël : Faut-il maintenir la tradition (question qui avait déjà été posée en 2020) ?

Il est suggéré de maintenir la tradition et d'organiser un moment festif dans le village pour la décoration des sapins et essayer de récupérer et broyer les sapins pour réaliser du paillage.

### Point sur la Cantine/SIVOS

M. Nicolas CONTENT, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et représentant au SIVOS d'AVERDON-CHAMPIGNY-EN-BEAUCE-MAROLLES informe du dispositif de l'Etat pour subventionner les repas dans les cantines en fonction des revenus. Pour le SIVOS, le barème est de 75 %. Ce qui reviendrait à un coût du repas de 0.90 € au lieu de 3.60 € pour les personnes éligibles à ce dispositif.

Prochain conseil municipal le vendredi 12 novembre 2021 à 19h30

Séance levée à 21H38

Isabelle SOIRAT

Maire